

Réunion d'information

Démarche de concertation sur la ZA du Gabarn



Mot d'accueil

Mme Sylvie Bétat, maire d'Escout

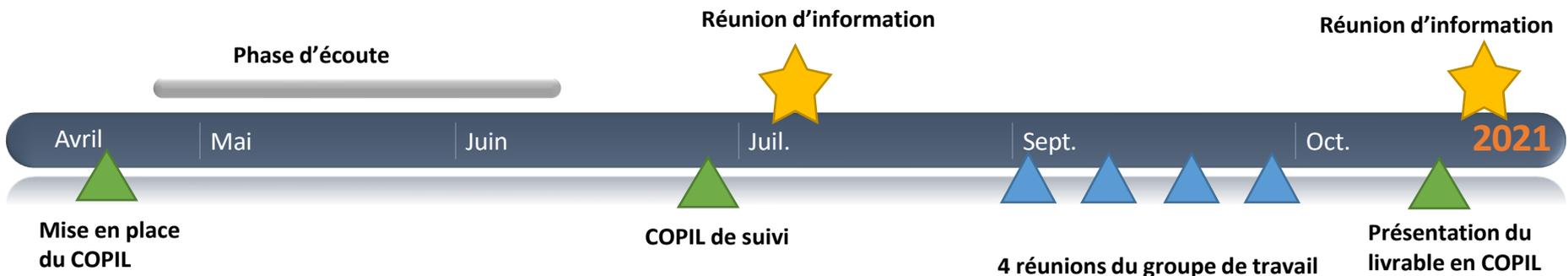
M Bernard Uthurry, Président de la CCHB

Objectifs de la réunion

- Partager les travaux du groupe de travail
- Entendre ce que la CCHB, la mairie et M Laborde retiennent des travaux

Rappel des objectifs et du calendrier de la démarche

En avril 2021, il était validé la volonté d'ouvrir un espace de dialogue pour répondre aux questions et inquiétudes soulevées par les riverains en lien avec l'incendie de STI, le développement/entretien de la ZA du Gabarn et le projet de centrale d'enrobé.



A l'issue de la réunion du 8 juillet 2021

Il a été acté d'organiser une réunion spécifique pour suivre l'avancée du dossier STI

- Une réunion avec Mme la Sous-Préfète, la DREAL et STI a eu lieu le 1^{er} décembre.
- La tenue de cette réunion spécifique a été réaffirmée et programmée à la fin du premier semestre 2022

A l'issue de la réunion du 8 juillet 2021

Il a été proposé aux riverains, entreprises de la zone et habitants d'Escout de manifester leur intérêt à rejoindre un groupe d'une dizaine de personnes :

=> pour poursuivre les échanges sur le projet de centrale d'enrobé afin d'aboutir à un avis éclairé sur le projet et

=> travailler aux propositions faites d'instaurer un dialogue pérenne sur le fonctionnement et développement de la zone d'activité.

Le groupe de travail

- + 7 riverains à la zone d'activités,
- + 1 habitant d'Escout
- + 2 représentants d'entreprises de la zone du Gabarn
- + Madame la Maire d'Escout et Pascale Palacin de la CCHB
- Ce groupe s'est réuni 4 fois sur le mois de septembre
- Ce groupe n'a pas de pouvoir de décision
- Les membres ont saisi l'**opportunité offerte par cette concertation d'être entendus**. C'est dans ce contexte qu'ils participent au groupe de travail et **partagent leurs ressentis, leurs attentes et leurs propositions**.

Les différents sujets abordés par le groupe

- + L'aménagement et la gestion de la zone d'activités
- + Le tracé du ruisseau du GABARN
- + Les suites de l'incendie de STI
- + Le projet de centrale d'enrobé
- + Le futur de la zone d'activités

L'aménagement et la gestion de la zone

Le groupe s'est saisi des différentes problématiques signalées lors des entretiens et avec la complicité de la CCHB a recherché des solutions :



+ ALARME: Les entreprises ont été contactées par la CCHB et des solutions individuelles ont été trouvées pour éviter la sonnerie intempestive de leur alarme.



+ BRULAGE DE DECHETS: Les entreprises ont été rappelées de l'interdiction de brûler leurs déchets et ont été sensibilisées aux services proposées par le SICTOM (accès déchèterie, collective sélective).

L'aménagement et la gestion de la zone



- + ENTRETIEN : Remise à plat du plan d'entretien de la zone d'activités pour assurer un entretien plus régulier. Les déchets au niveau des fossés ont été enlevés.



- + CIRCULATION: Rappel de l'interdiction d'emprunter la rue de Malet aux véhicules de transport de marchandises et mobilisation des forces de l'ordre pour verbaliser. Démarche menée auprès de la préfecture pour modifier les cartes GPS.



- + SIGNALÉTIQUE : La signalétique a été modifiée par les services techniques de la CCHB selon les recommandations du groupe. D'autres modifications sont à venir.

L'aménagement et la gestion de la zone

- + AMENAGEMENT : La CCHB a mobilisé le CAUE pour travailler à l'aménagement de la zone. Volonté de mobiliser le groupe de travail pour partager les propositions d'aménagement.

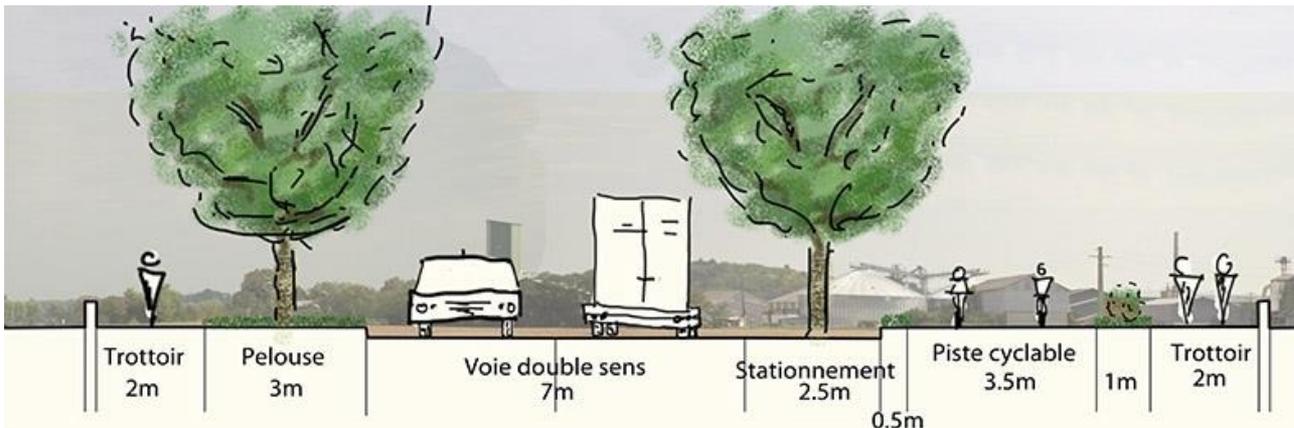


Illustration des travaux menés sur la ZA de Lanneretonne - AVANT



Illustration des travaux menés sur la ZA de Lanneretonne - APRES



Le ruisseau du Gabarn



- + Une étude a été commanditée par la DDTM pour étudier le tracé des bras du Gabarn – Etude en cours.

Les suites de l'incendie de STI

- + Les membres du groupe sont restés vigilants vis-à-vis:
 - + Des travaux de démolition : les questions concernant l'arrêt des travaux de démolition ont été remontées à la DREAL
 - + La réalisation de prélèvements sur 2 terrains de riverains : sujet suivi et relancé auprès de la DREAL jusqu'à la planification des prélèvements qui ont eu lieu le 1/12/21



Le projet de centrale d'enrobé

- + Une visite d'un site similaire au projet porté par M Laborde sur Mérignac a été proposée, mais faute d'un nombre suffisant de participants, cette visite n'a pas eu lieu.
- + Les temps de travail ont permis de revenir sur des questions de compréhension sur le fonctionnement d'une centrale d'enrobé.
- + Le groupe a souhaité trouver une autre solution d'implantation pour la centrale à l'échelle de la CCHB
 - La recherche d'un site alternatif n'a pas été fructueuse
- + Le groupe a souhaité un accès alternatif pour accéder au terrain
 - Une première alternative a été étudiée par la CCHB mais n'a pu être retenue, en cause un budget excessif et des contraintes administratives importantes
 - Une deuxième alternative est toujours en cours d'examen

Le projet de centrale d'enrobé

Tracés alternatifs pour accéder au terrain de M Laborde:

non retenu

en cours d'étude



Le projet de centrale d'enrobé

- Les membres du groupe de travail sont contre l'implantation de la centrale d'enrobé :
 - Précédents cas de pollution et d'incidents sur la ZA
 - Risques et gênes associés à la centrale (poussière, trafic, odeur, pollution visuelle...)
 - Enjeu de sécurité routière sur la zone
- Les membres ont demandé à ce que ces points suivants soient clos en amont de l'étude du dossier de la centrale d'enrobé :
 - Finalisation du diagnostic concernant la pollution due à l'incendie de STI / démolition de l'usine STI / plan de dépollution
 - Retour sur l'étude du tracé du ruisseau du Gabarn
 - Sécurisation de la circulation au sein de la zone d'activités

Le futur de la zone d'activité

- **Les membres du groupe de travail ont partagé leur aspiration sur le devenir de la ZA**
 - Démarche de Haute Qualité environnementale – Charte
 - Accueil d'activités innovantes et vertes
 - Développement d'une ressourcerie, d'une halle de congrès
 - A l'occasion du PLUi, reprendre le règlement de la zone pour ne plus accueillir les ICPE à autorisation

Proposition de la CCHB/mairie

Continuer la mobilisation du groupe de volontaires pour la poursuite des travaux à mener pour la ZA:

- ⇒ Modification du règlement de la zone d'activités à l'occasion de l'élaboration du PLUi
- ⇒ Réalisation des travaux d'aménagement de la zone
- ⇒ Maintien des échanges pour s'assurer des bonnes conditions de cohabitation à l'échelle de la zone
- ⇒ Proposition d'un projet de délibération concernant l'avis du conseil municipal vis à vis de la centrale d'enrobé

Mot de conclusion

Mme Sylvie Bétat, maire d'Escout

M Bernard Uthurry, Président de la CCHB

**Merci pour votre
attention**

Retour de la DREAL

- Prélèvements au niveau des puits ont été faits. Les prélèvements sur les sols sont en cours de planification.
- Les travaux sont temporisés à la demande des assureurs de STI. La DREAL s'est proposée pour renouveler son rôle de facilitateur entre STI et les assureurs (comme pour la première phase de travaux)
- Trop tôt pour planifier une prochaine réunion sur STI – reste en contact avec la collectivité pour l'organisation.
- Le dimensionnement et l'entretien des voiries : hors champ de compétence de la DREAL
- Le sujet du trafic sera traité dans le dossier de la centrale
- En attente des résultats des études pour répondre à PHBE